

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LODÈVOIS ET LARZAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 MAI 2024

numéro
CC_240530_6

L'an deux mille-vingt quatre, le trente mai,
Le Conseil communautaire, dûment convoqué le vingt quatre mai deux mille vingt-quatre, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil de l'Espace Marie-Christine-BOUSQUET, sous la Présidence de Jean-Luc REQUI.

nombre de membres	
en exercice	59
présents	32
exprimés	42
vote	
pour	42
contre	0
abstention	0

Présents :

Martine BAÏSSET, Jean-Paul PAILHOUX, Claire VAN DER HORST, Jérôme VALAT, Jean Michel BRAL, Jean TRINQUIER, Daniel FABRE, Gaëlle LEVEQUE, Nathalie ROCOPLAN, Ludovic CROS, Fadhila BENAMMAR KOLY, David BOSC, Ali BENAMEUR, Gilles MARRES, Marie-Laure VERDOL, Didier KOEHLER, Isabelle PEDROS, Frédéric ROIG, Valérie ROUVEIROL, Jean-Luc REQUI, Françoise OLIVIER, Bernard JAHNICH, Jean-Christophe COUVELARD, Sophie PRADEL, Pierre-Paul BOUSQUET, Isabelle PERIGAU, Alain FALCOU, Chantal BASCOUL, Daniel VALETTE. Christine LACROUX, Bertrand SONNET, Alain CARLES.

Absents avec pouvoirs :

Joëlle GOUDAL à Valérie ROUVEIROL, Michel COMBES à Daniel VALETTE, Sonia ROMERO à Jérôme VALAT, Jean-Marc SAUVIER à Didier KOEHLER, Izia GOURMELON à Isabelle PEDROS, Damien ALIBERT à Gaëlle LEVEQUE, David DRUART à David BOSC, Nathalie SYZ à Ludovic CROS, Ahmed KASSOUH à Marie-Laure VERDOL, Michel ABRIC à Jean-Luc REQUI.

Absents :

Véronique VANEL, Jérôme CLARISSAC, Alain VIALA, Jean-Paul AGUSSOL, Monique GALEOTE, Fatima ENNADIFI, Claude LAATEB, Magali STADLER, Christian RICARDO, Joana SINEGRE, Damien ROUQUETTE, Antoine GOUTELLE, Félicien VENOT, Clément THERY, Guy LEMAIRE, Philippe BERLENDIS, Éric OLLIER.

OBJET :	Modification du montant de la subvention dans le cadre de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain réservée à JULES Anthony et JULES Lætitia sis 8 boulevard PASTEUR à Lodève
----------------	--

VU la délibération n°CC_220915_10 du Conseil communautaire du 22 septembre 2022 relative à l'approbation du règlement d'attribution des aides financières complémentaires de la Communauté de communes du Lodévois et Larzac dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU),

VU la délibération n°CC_240307_05 du Conseil communautaire du 7 mars 2024 relative à la réservation de subventions dans le cadre de l'OPAH-RU, dont la réservation d'une subvention à l'attention de JULES Anthony et JULES Lætitia sis 8 boulevard PASTEUR à Lodève, d'un montant de mille-cinq-cent-vingt-quatre euros (1 524 €),

VU l'avis favorable de la Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat du Conseil départemental de l'Hérault en sa séance du 29 février 2024,

VU l'avis favorable des membres de la Commission habitat urbanisme et mobilités consultés pas mail le 17 mai 2024,

CONSIDÉRANT que le dossier nécessite d'être revu par le Conseil communautaire afin d'intégrer le surcoût lié aux prescriptions de l'architecte des bâtiments de France qui n'étaient pas initialement prévus, d'un montant de deux-mille-sept-cent-soixante-seize euros (2 776 €), portant le montant des travaux à dix-huit-mille-dix-huit euros (18 018 €),

CONSIDÉRANT que le règlement d'attribution des aides de la Communauté de communes dans le cadre de l'OPAH-RU étant respecté et les modalités de versement de la subvention restant inchangées, la réservation de subvention à l'attention de JULES Anthony et JULES Lætitia sis 8 boulevard PASTEUR à Lodève serait d'un montant de mille-sept-cent-huit euros (1 708 €),

Où l'exposé de Valérie ROUVEIROL et après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- **ARTICLE 1 : ANNULE** la réservation de subvention à l'attention de JULES Anthony et JULES Lætitia sis 8 boulevard PASTEUR à Lodève d'un montant de mille-cinq-cent-vingt-quatre euros (1 524 €), actée par la délibération n°CC_240307_05 susvisée,

- **ARTICLE 2 : RÉSERVE** dans le cadre de l'OPAH-RU, l'aide communautaire selon l'avis favorable de la CLAH :

NOM DU PROPRIÉTAIRE	ADRESSE	COMMUNE	MONTANT DU PROJET en euros hors taxe	SUBVENTION PROPOSÉE en euros	TOTAL DES AIDES PUBLIQUES en euros	RESTE À CHARGE PROPRIÉTAIRE(S) en euros
JULES Anthony et Laetitia - propriétaires occupants, lutte contre l'habitat très dégradé	8 boulevard Pasteur	LODÈVE	17 079	1 708	6 449	11 569

- **ARTICLE 3 : AUTORISE** le Président, ou son représentant; à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tous les documents y afférents,

- **ARTICLE 4 : IMPUTE** les dépenses correspondantes au chapitre 204, article 20422 de la section d'investissement du budget principal, conformément à l'autorisation de programme et crédit de paiement n°12,

- **ARTICLE 5 : DIT** que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, notifié aux tiers concernés, publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

Pour extrait certifié conforme au registre des actes.

Accusé de réception en préfecture
34-200017341-20240530-lmc111322-DE-1-1
Date de télétransmission : 31/05/24
Date de publication : 06/06/2024
Date de notification aux tiers :
Moyen de notifications aux tiers :

Le trente mai deux mille vingt-quatre
Le Président,
Jean-Luc REQUI